

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du conseil municipal du 05 juillet 2016

Convocation du 27/06/2016

Nombre de conseillers en service : 15

Conseillers présents : 13

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 07/07/2016.

L'an deux mil seize, le cinq juillet à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de juillet sous la présidence de Monsieur Florian STEPHAN, Maire,

**Président :** Florian STEPHAN

**Secrétaire de séance :** Roger FRESNEAU

**Présents :** Florian STEPHAN, Roger FRESNEAU, Claude LECHAT, Marie-Claire VIRIEUX, Armelle PONCET, Isabelle JOREAU, Loïc LAFOURCADE, Yvonne FREMONT, Christophe GAIGNON, Mireille FOURMOND, Dominique GIRARD, Jean-Baptiste ROTTIER, Thierry MARCHAU.

**Absents :** Emmanuelle PATURAL, Nicolas DAVIAUD

**Bon pour pouvoir :**

---

**DCM 2016-43**

**Recensement de la population 2017**

Le recensement de la population se déroulera du 19/01 au 18/02/ 2017. Pour ce faire, le Maire propose au conseil municipal de créer trois postes :

- 1 poste de coordonnateur communal
- 2 postes d'agent recenseur

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**CREE à l'unanimité des membres présents**

- 1 poste de coordonnateur communal
- 2 postes d'agent recenseur

Certifié exécutoire par le Maire  
Compte tenu de la transmission  
en Sous-préfecture de Saumur,  
Le 07/07/2016  
Et de la publication, le 07/07/2016

Pour copie certifiée conforme,  
LA BREILLE LES PINS, le 07/07/2016  
Le Maire,  
F. STEPHAN

